



La loi sur la police des chemins de fer



SECRETARIAT

02 508 58 06

02 508 58 19

cheminots@cgsp.be

Nouveau site internet :

www.cheminots.be



Parole de cheminots

La CGSP agit contre le port d'un badge nominatif.

Le 1^{er} novembre la nouvelle loi sur les sanctions administratives (la loi du 27 avril 2018 sur la police des chemins de fer) entrera en vigueur.

Les accompagnateurs, les agents sécurail, sous-chef quai, agents B-MS (service à la clientèle) et des agents Infrabel deviendront des "agents constatateurs" et pourront donc "constater" des actes qui donneront lieu à des sanctions administratives. Il s'agit d'actes tels que la circulation illicite de personnes dans les voies, le non-respect de la réglementation à propos des titres de transport, etc...

Ces agents constatateurs devront, selon la loi, être « en permanence et de manière visible être identifiable » par leur nom.

Lors du comité anti-agression du 21 juin 2018, cette loi (qui a été publiée au moniteur au mois de mai) a été discutée. A ce moment-là nous avons déjà clairement déclaré que le port d'un badge nominatif nous pose problème pour des raisons évidentes de protection de la vie privée des agents constatateurs.



2 **ELECTIONS
SOCIALES
2018**

Votre avenir, un rail sécurisé!

Pourquoi le **badge nominatif** ne peut-il pas être remplacé par un **badge avec le numéro d'identification** ? Ceci est permis pour les policiers avec l'accord de la hiérarchie (loi du 4 avril 2014). Pourquoi ceci n'est-il pas possible pour les cheminots ?

La CGSP a réclamé une communication de la direction sur les négociations avec le gouvernement lors de l'élaboration de cette loi.

Nous n'entendons pas en rester là. Nous avons demandé à notre service juridique d'analyser cette loi et d'étudier les possibilités d'un recours.

Nous sommes également intervenus auprès de la direction, une réunion est prévue lundi afin de trouver une solution.

Nous intervenons aussi auprès de l'autorité de tutelle afin de faire entendre les inquiétudes du personnel des chemins de fer à ce propos.



Le Président, Pierre Lejeune

Le Secrétaire Général, Etienne Libert

Les Secrétaires Nationaux, Thierry Moers, Filip Peers, Vincent Mercier,

Jean-Marc Durieux

2
**ELECTIONS
SOCIALES
2018**

Votre avenir, un rail sécurisé!